

# Besançon : prison avec sursis pour des militant.e.s étudiant.e.s

samedi 4 août 2018, par [CGT](#), [Correspondant\(es\)](#), [Ensemble !](#), [FSU](#), [NPA / NPA l'Anticapitaliste](#), [Sud Education](#) (Date de rédaction antérieure : 29 juillet 2018).

**Le 27 juillet dernier, 4 étudiantEs de Besançon ayant participé à une action contre la sélection ont été lourdement condamnés par la « justice ».**

Le 14 février 2017, 17 étudiantEs de la fac de lettres de l'université de Besançon, pour la plupart membres de Solidaires Étudiant-e-s, dont un élu au conseil d'administration (CA) de l'université, et deux autres jeunes, décidaient d'interpeller les membres de ce CA pour protester contre la mise en place de la sélection en Master.

Depuis ce jour on les appelle les 19 de la Saint-Valentin.

## Violences policières

Comme souvent dans ce cas, l'ambiance était bon enfant. CertainEs étudiantEs avaient des masques photocopiés à l'effigie du président de l'université et avaient amené des brioches.

Ce qu'elles et ils ne savaient pas c'est qu'en catimini, les dirigeants de l'université avaient demandé à la préfecture d'envoyer la police pour les faire expulser. Une première à Besançon dans l'histoire de l'université.

50 flics en tenues anti-émeute ont débarqué dans la salle du CA et ont très violemment expulsé les étudiantEs unE à unE. Avec pour certainEs des coups de poing, de genoux et, à l'arrivée, des déplacements de vertèbres !

ToutEs les étudiantEs ont été placés en garde à vue : 24 h pour 17 et près de 48h pour deux autres. Un événement très traumatisant pour des étudiantEs qui n'imaginaient pas la tournure qu'allait prendre une simple intervention syndicale.

Un an après, le parquet, sur la base des témoignages mensongers du président et de la vice-présidente de l'université et de quelques larbins, a traduit la plupart de ces étudiantEs devant la justice.

## Prison avec sursis

Des étudiantEs ont été appelés à comparaître en composition pénale (sorte de plaider coupable à la française). CertainEs ont écopé d'un stage de citoyenneté payant.

D'autres ont refusé et ont été ou seront déférés devant le tribunal correctionnel.

Le 27 juillet dernier était le jour du délibéré pour 7 étudiantEs. Toutes et tous ces étudiantEs ont participé à la même action. Pourtant certainEs étaient accusés de dégradation, d'autres de dégradation et rébellion, d'autres de dégradation, de rébellion et de séquestration.

En fin de compte trois étudiantEs ont été relaxéEs. Deux étudiants ont pris 3 mois avec sursis sans amende et les deux derniers, pour lesquels l'accusation de séquestration a été retenue, dont un camarade du NPA et l'élue étudiant au CA de l'université, ont été les plus gravement condamnés : notre camarade a pris 4 mois avec sursis, 450 euros d'amende et 100 euros de dommages et intérêts pour un flic. L'autre camarade a pris 5 mois avec sursis et la même somme à verser. Les deux peines devant figurer au casier judiciaire malgré la demande de non inscription expressément faite par l'avocat. Et cela pour des étudiants qui se destinent à être professeurs !

### **Solidarité !**

La gravité de ces condamnations s'inscrit dans l'orientation répressive et autoritaire de l'État. C'est bel et bien un procès politique qui vient d'avoir lieu à Besançon.

Un comité de soutien s'est reconstitué, regroupant Solidaires, la FSU, la CGT, le NPA et Ensemble, qui a publié un communiqué médiatisé localement. Les étudiantEs n'ont pas encore décidé si elles/ils feront appel.

Ce procès politique doit être dénoncé le plus largement possible.

Dès le début de cette répression les militantEs du NPA ont pris toute leur place pour soutenir ces camarades. Évidemment, toutes et tous les étudiantEs continuent d'avoir notre total soutien : financier, politique, moral.

Ce type de machination d'une direction autoritaire de l'université avec la complicité policière n'arrêtera pas la contestation contre la politique de l'État : ni à la fac, ni ailleurs !

### **Correspondant**

• Créé le Dimanche 29 juillet 2018, mise à jour Mercredi 1 août 2018, 10:50 :

<https://npa2009.org/actualite/education/besancon-prison-avec-sursis-pour-des-militantes-etudiantes>

---

## **Communiqué unitaire**

### **Le verdict est tombé ; les masques aussi !**

Les membres du comité de soutien éprouvent un profond dégoût, une complète incompréhension et une vive indignation à l'énoncé du verdict ayant frappé, ce vendredi 27 juillet, une partie des 19 étudiant-es de la "Saint Valentin" bisontine.

• Dégoût tout d'abord, car il faut rappeler de quoi se sont rendus "coupables" ces militant.e.s pour mériter de telles peines :

Ils et elles ont occupé, le 14 février 2017, le Conseil d'Administration de LEUR université pour lire un texte dénonçant les conditions de mise en application de la sélection en master et demandant son report avec tenue de réunions pour informer étudiants et enseignants.

• Incompréhension face à l'amplitude des peines infligées à ces 19 militant.e.s qui ont toujours revendiqué une action commune, menée pacifiquement ensemble : de 3 à 5 mois de prison avec

sursis, assortis d'amendes variables.

- Indignation quand on comprend que les plus lourdes peines frappent ceux qui ont un engagement syndical ou politique.

Le comité de soutien est déterminé à rester aux côtés de ces étudiants injustement réprimés pour leur apporter tout son soutien dans cette affaire qui tourne très clairement au procès politique, le pouvoir, d'une façon de plus en plus décomplexée et brutale, cherchant à annihiler systématiquement toute forme de contestation sociale.

Nos organisations demandent à l'équipe présidentielle de l'UFC de revenir sur ses déclarations, en raison même de la situation intolérable que son comportement totalement inadapté et malveillant a engendrée :

- démentir publiquement ses accusations diffamatoires et fallacieuses
- reconnaître l'aspect politique et syndical de l'occupation du CA

Quand on compare les 15 jours de suspension dont a écopé le très proche collaborateur du chef de l'Elysée, filmé le 1<sup>er</sup> mai en pleine scène d'agression de manifestants, avec les poursuites pénales engagées et les peines prononcées à l'encontre de ces militants étudiants, ces vers de La Fontaine viennent spontanément à l'esprit :

Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.

Le comité de soutien invite tous les personnels, parents et étudiants à se mobiliser dès la rentrée universitaire pour lutter contre cette flagrante injustice.

Laisserons-nous le silence des tongs couvrir le bruit des bottes ?

Nous envisageons toutes les réponses, y compris juridiques, pour obtenir que justice soit faite et les peines abandonnées.

**CGT, FSU, Sud Education, Ensemble !, NPA**

---